

Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 48 (2001)

Heft: 2

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



PHOTO: J. VON ALLMEN/TOURISME NE

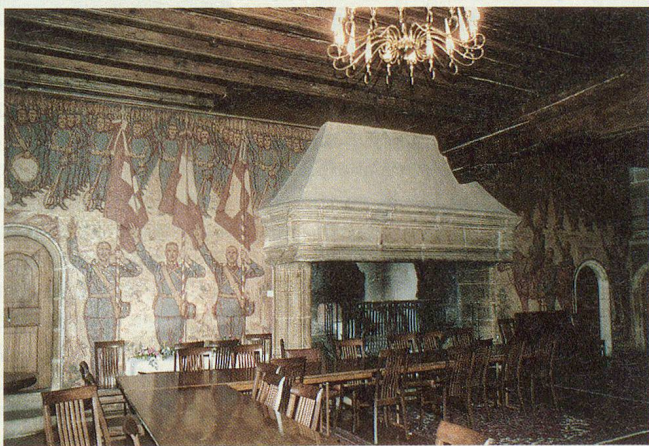
Val de Travers
et l'Areuse.

PHOTO: RM-INFO, CHEXBRES

La salle des
chevaliers, ornée des
fresques de Charles
L'Eplattenier.

Du côté de la plaine de l'Areuse, si la commune possède une bonne centaine de mètres de l'aérodrome, elle a surtout trois splendides allées «à la française». L'histoire raconte que l'origine de ces allées remonte à un séjour d'Henri II d'Orléans-Longueville, en 1657, qui avait accordé un rabais en regard d'un cautionnement malheureux accordé par Colombier à un ancien trésorier général. En retour de son geste, le prince demanda:

«Vous planterez ici trois grandes allées aboutissant au lieu où je suis.» Ce qui explique aussi pourquoi Colombier ne s'affiche pas. Il se découvre. □

(Sources: Plaquette de bienvenue – administration communale, Colombier, plaquette éditée pour le 700^e de la Confédération, site Internet www.ne.ch/colombier.)

L'USPC HÔTE DU CANTON
DE NEUCHÂTEL

AD de l'USPC le 5 mai à Colombier

JM. L'Union suisse pour la protection civile tiendra sa 47^e Assemblée des délégués le 5 mai 2001 à Colombier, suivant ainsi l'invitation de sa section, l'Union neuchâteloise de la protection civile. Nous vous y invitons cordialement.

Le programme intéressant se présente comme suit:

- Lieu: Château de Colombier
- dès 9 h Café et croissants
- 9 h 30 Salutations de bienvenue de Robert Goffinet, conseiller communal de Colombier
- Ouverture de l'Assemblée des délégués par le Dr Willy Loretan, président central de l'USPC
- Au nom du Conseil d'Etat du canton de Neuchâtel, allocution de Monika Dusong, conseillère d'Etat
- Salutations de Paul Thüring, directeur de l'Office fédéral de la protection civile
- Affaires statutaires
- 11 h 30 Exposé de Jacques Bujard, conservateur du canton de Neuchâtel
- Apéritif dans la cour d'honneur du château, avec aubade de la Musique militaire de Colombier et défilé de la Garde d'honneur; ensuite repas de midi dans les salles des chevaliers et des drapeaux
- 14 h 30 Visite commentée en groupes du château de Colombier
- 15 h 30 Fin officielle de l'Assemblée des délégués

Nous nous réjouissons de vous voir nombreux à l'Assemblée de l'USPC! C'est volontiers que nous vous adresserons le programme ainsi que le formulaire d'inscription.

Union suisse pour la protection civile
Case postale 8272, 3001 Berne
Téléphone 031 381 65 81
Fax 031 382 21 02
E-mail: szsv-uspc@bluewin.ch